



Minutes Procès-verbal

Committee/Comité : Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification (CSNAC)

Meeting Date:
Date de la réunion : le 28 octobre 2011

Location/Lieu : Park Hyatt, Toronto

Chairman:
Président de séance : Bill McFetridge

Attendees:
Membres présents : Jean Bédard
Cal Buss
Michael Hafeman
Brian Hunt
Cameron McInnis
Susan Mclsaac
Stan Pasternak
David Rattray
Ron Salole (sans droit de vote)
Greg Shields (sans droit de vote)
Karen Stothers (sans droit de vote)
Mike Volker
Bruce Winter (sans droit de vote)

Regrets/Excusés : Phil Cowperthwaite (sans droit de vote)
Andrew Kriegler
Jim Sylph

Guests/Invité(e)s : Mark Davies, vice-président du Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC)
Andrew Macartney, membre du CNAC et membre du Groupe consultatif sur la réglementation des valeurs mobilières (pour une partie de la réunion)
Jim Saloman, président, Groupe consultatif sur la réglementation des valeurs mobilières (pour une partie de la réunion)

Secretary/Secrétaire : Jacqui Kuypers

1. Remarques préliminaires du président

Bill McFetridge souhaite la bienvenue à tous et invite les membres à faire part de leurs commentaires sur la réunion conjointe tenue la veille avec le Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC). Les membres disent avoir trouvé intéressant d'observer les différences entre le CSNC et le CSNAC. Ils se sont intéressés notamment à la façon dont le CSNC évalue la performance du Conseil des normes comptables (CNC) ainsi que sa propre performance. M. McFetridge demande s'il y a des volontaires, parmi les membres du CSNAC, pour examiner le processus d'évaluation de la performance du CSNC et pour déterminer s'il y a lieu de recommander son adoption par le CSNAC. Stan Pasternak et Susan McIsaac proposent de s'en charger.

Selon l'un des membres, le contenu du rapport public du CSNC est fort différent de celui du CSNAC. Ce membre indique que le CSNAC pourrait avoir avantage à examiner ce rapport et à en refléter certains éléments dans son prochain rapport public.

De façon générale, les membres conviennent qu'il serait utile de tenir annuellement une réunion conjointe avec le CSNC.

2. Procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2011 est adopté sans modification.

3. Comptes rendus

A. Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC)

Bruce Winter présente un aperçu des activités du CNAC depuis la dernière réunion du CSNAC, et mentionne notamment les points suivants.

Réunion à l'extérieur

M. Winter indique que la réunion de septembre 2011 du CNAC s'est tenue à Calgary, en Alberta. Cette réunion comportait une séance d'information à laquelle ont assisté environ 30 professionnels en exercice. Le CNAC a reçu d'excellents commentaires au sujet de cette séance d'information de la part de l'Institute of Chartered Accountants of Alberta.

Problème nouveau

M. Winter mentionne que le CNAC rédige actuellement un message de son président qui porte sur des questions liées à l'audit d'entreprises exerçant des activités dans des pays émergents. Les permanents du CNAC rédigent ce message en tenant compte des commentaires obtenus dans le cadre de consultations menées auprès du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et auprès de cabinets. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) pourrait également formuler des commentaires. M. Winter prévoit que le message sera publié d'ici la fin de l'année.

Missions de compilation

M. Winter annonce que le CNAC a approuvé un projet de révision des normes canadiennes sur les missions de compilation. Le projet sera réalisé en deux étapes, dont la première consistera notamment en des recherches et en d'autres consultations auprès des parties prenantes.

International Auditing Practice Statements (IAPS)

M. Winter indique que le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) a décidé, lors de sa réunion de septembre 2011, de retirer toutes les IAPS. L'IAASB a également décidé de ne publier aucune nouvelle IAPS dorénavant. Par conséquent, tous les textes faisant autorité de l'IAASB seront inclus dans les Normes internationales d'audit. L'IAASB publiera des textes ne faisant pas autorité, les *International Auditing Practice Notes* (IAPN), dont la première, l'IAPN 1000, traitera de l'audit des instruments financiers.

M. Winter communique la décision du CNAC de conserver les notes d'orientation canadiennes concernant la certification et les services connexes à titre de textes faisant autorité, mais de clarifier leur statut et leur degré d'autorité ainsi que les obligations du professionnel en exercice à leur égard dans un exposé-sondage que le CNAC prévoit approuver avant la fin de l'année. Le CNAC publiera également un exposé-sondage proposant de retirer trois notes d'orientation fondées sur des IAPS retirées par l'IAASB. Les notes d'orientation concernent respectivement le commerce électronique, l'audit des instruments financiers dérivés et les éléments environnementaux.

Autres points d'intérêt

Bruce Winter indique que le CNAC a également formulé des commentaires sur les documents suivants :

- l'exposé-sondage de l'IAASB sur la norme ISAE 3000, *Assurance Engagements Other than Audits or Reviews of Historical Financial Information*;
- le document de consultation de l'IAASB, *Enhancing the Value of Auditor Reporting: Exploring Options for Change*;
- le document de consultation du Public Company Accounting Oversight Board sur le modèle du rapport de l'auditeur.

B. Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Karen Stothers mentionne ce qui suit :

- Le BSIF a récemment présenté un rapport aux ministres des Finances du G20, et doit aussi en présenter un aux dirigeants du G20, lors de leur réunion du début novembre 2011 sur les accords de Bâle et sur les règles bancaires.
- Le BSIF poursuit la mise en œuvre des accords de Bâle III pour les banques. Il a récemment publié un avis énonçant ses attentes à l'égard de l'émission de fonds propres d'urgence pour non-viabilité.
- En ce qui concerne les sociétés d'assurance, le BSIF poursuit ses travaux concernant l'élaboration de nouvelles règles sur le capital qui tiennent davantage compte du risque.

- En se fondant sur les accords de Bâle, le BSIF rédige des lettres de commentaires sur la nouvelle comptabilisation des passifs liés aux pertes sur prêts ou à l'assurance.
- Le BSIF réalise un projet visant à évaluer si des informations significatives additionnelles sont requises pour établir si une institution est bien capitalisée.

C. Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC)

Brian Hunt fait rapport sur ce qui suit :

- Le CCRC effectue une analyse des risques concernant 22 émetteurs assujettis de Chine. Le CCRC mène ce projet, dans le cadre duquel il se penche notamment sur l'application de la NCA 600, «Audits d'états financiers de groupe (y compris l'utilisation des travaux des auditeurs des composantes) — considérations particulières», en collaboration avec la CVMO et des commissions de valeurs mobilières. On procède à l'analyse des risques par secteur d'activité et par pays, avec l'aide d'experts de différents pays.
- Des discussions sont en cours entre le CCRC et les autorités de réglementation du monde entier au sujet de la crise de l'endettement.
- Le CCRC est sur le point d'achever ses inspections des Quatre Grands, et finalisera bientôt les rapports connexes. Il a entrepris un examen des cabinets régionaux qui s'achèvera au début de la nouvelle année.

D. Conseil de supervision de l'intérêt public (Public Interest Oversight Board) (PIOB)

Michael Hafeman fait rapport sur ce qui suit :

- Le PIOB rédige un document de consultation qui traite notamment des questions suivantes :
 - les modèles de surveillance possibles;
 - les communications du PIOB;
 - les responsabilités respectives du PIOB et du groupe de surveillance, et la façon dont ces responsabilités touchent les conseils de normalisation;
 - la surveillance possible du Conseil des normes comptables internationales du secteur public.

E. Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO)

Cameron McInnis mentionne ce qui suit :

- Les ACVM ont entrepris un examen de questions liées aux marchés émergents, dont le rôle des émetteurs, des placeurs et des auditeurs.
- L'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) rédige une réponse au document de consultation de l'IAASB sur le rapport de l'auditeur. L'un des principaux points soulevés dans la réponse porte sur le fait que l'OICV croit que l'information sur l'entité devrait provenir de l'entité elle-même, et non de l'auditeur.
- L'OICV a publié un document de consultation semblable en 2009. M. McInnis en remettra un exemplaire au CSNAC pour sa prochaine réunion.

4. Comité des candidatures

Bill McFetridge indique que Stan Pasternak a été nommé par le Comité des candidatures pour en assumer la présidence à la fin du mandat d'Andrew Kriegler au sein du CSNAC.

M. Pasternak rend compte des activités du Comité des candidatures depuis la dernière réunion du CSNAC. Le Comité a discuté de la composition du CNAC et du CSNAC, a identifié les membres qui termineront leur mandat d'ici la fin de mars 2012 et a défini les qualifications exigées des nouveaux membres.

Le CSNAC approuve à l'unanimité le renouvellement des mandats de M. Sylph et de M. Buss, pour une durée de trois ans allant du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015.

Le CSNAC approuve également la nomination de Phil Cowperthwaite et de Shannon Gangl à titre de membres avec droit de vote, pour des mandats de trois ans allant du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015.

M. Pasternak mentionne que le mandat de Bruce Winter à la présidence du CNAC prendra fin le 31 mars 2012. Le CSNAC approuve la nomination du vice-président actuel, Mark Davies, pour remplacer M. Pasternak, ainsi que celle de Cathy MacGregor, membre du CNAC, à titre de vice-présidente du CNAC pour un mandat de deux ans allant du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2014.

Bruce Winter représentera PwC au sein de l'IAASB à compter du 1^{er} janvier 2012, pour un mandat de trois ans. Il prendra part aux réunions du CSNAC à titre de membre sans droit de vote.

5. CNAC

[Andrew Macartney et Jim Saloman se joignent à la réunion.]

A. Chapitre 7500

Andrew Macartney, membre du CNAC et du Groupe consultatif sur la réglementation des valeurs mobilières, présente un aperçu du chapitre 7500, «Consentement de l'auditeur à l'utilisation de son rapport d'audit dans le contexte de documents désignés». Il souligne que le chapitre 7500 a été remanié en 2009 pour éliminer les conflits avec la Norme canadienne d'audit (NCA) 720, *Responsabilités de l'auditeur concernant les autres informations présentées dans des documents contenant des états financiers audités*. Il ajoute que lors de ce remaniement, des répondants à l'exposé-sondage avaient soulevé certaines questions d'intérêt public. Le CNAC a indiqué, dans son document «Bases des conclusions», qu'il allait se pencher sur ces questions dans le cadre du projet de mise à jour des chapitres de la série 7000.

M. Macartney indique que la première étape du projet de modification du chapitre 7500 débutera lorsque l'IAASB aura publié son exposé-sondage sur l'ISA 720 (révisée), et portera notamment sur :

- les risques de conflits entre le chapitre 7500 et l'ISA/NCA 720 révisée;

- les questions d'intérêt public soulevées lors du remaniement du chapitre 7500, en 2009.

La deuxième étape du projet de modification du chapitre 7500 est prévue pour 2014 et portera notamment sur :

- l'uniformité des concepts du chapitre 7500 et ceux des autres normes;
- la clarté globale des chapitres de la série 7000 (c'est-à-dire la question de savoir s'il faut combiner le texte modifié du chapitre 7110, «Intervention de l'auditeur sur des documents de placement d'entités ouvertes et fermées» et le chapitre 7500, pour élaborer une norme unique sur les responsabilités qui incombent à l'auditeur lorsqu'il donne son consentement).

B. Chapitres de la série 7000 du *Manuel de l'ICCA – Certification*

Le CSNAC se penche sur les décisions du CNAC à l'égard des modifications apportées aux chapitres suivants :

- 7110, «Intervention de l'auditeur sur des documents de placement d'entités ouvertes et fermées», 7115, «Intervention de l'auditeur sur des documents de placement d'entités ouvertes et fermées – exigences légales et réglementaires actuelles», et NOV-30, «Consentement et accord présumé du vérificateur à l'égard de documents de placement»;
- 7200, «Assistance fournie par l'auditeur aux placeurs et autres tiers»;
- modification corrélative du chapitre 7110.

Le CSNAC approuve à l'unanimité les décisions du CNAC et confirme que celui-ci a suivi la procédure officielle à leur égard.

[Andrew Macartney et Jim Saloman quittent la réunion.]

C. Mandat du CNAC

Le CSNAC examine le projet de mandat révisé du CNAC. Bruce Winter indique qu'à la suite de discussions tenues lors de la réunion précédente du CSNAC, les modifications suivantes sont proposées :

- préciser que relativement aux responsabilités qui lui incombent en ce qui concerne le suivi des projets de l'IAASB, le CNAC doit présenter de façon proactive les points de vue des Canadiens et promouvoir l'adoption des normes de l'IAASB;
- spécifier que l'une des responsabilités du CNAC est de suivre les activités des autres normalisateurs et celles des autorités de réglementation des valeurs mobilières, et de s'occuper des problèmes susceptibles d'affecter la capacité de la profession de servir l'intérêt public au Canada;
- mettre l'accent sur le fait que le CNAC est responsable de l'élaboration de normes et d'indications qui favorisent la confiance envers les services d'audit, les autres services de certification et les services connexes, ainsi que la crédibilité de la procédure officielle.

Le CSNAC approuve à l'unanimité le mandat révisé du CNAC.

D. Aperçu du plan d'activités du CNAC

Mark Davies présente un aperçu du plan d'activités du CNAC concernant l'élaboration des normes. Le plan offre une certaine flexibilité permettant de régler les questions imprévues rapidement.

6. Rapport public du CSNAC

Le CSNAC examine et approuve une version préliminaire de son rapport public pour l'exercice terminé le 31 août 2011, après y avoir apporté des modifications mineures.

7. Questions administratives

Bill McFetridge demande à la secrétaire du CSNAC de distribuer la liste des dates des réunions de 2012 et 2013. Il demande aux membres du CSNAC qui souhaitent assister aux réunions du CNAC à titre d'observateurs de communiquer avec la secrétaire du CSNAC. Compte tenu du récent succès de la réunion du CNAC tenue à l'extérieur de Toronto, M. McFetridge est très intéressé à ce que le CSNAC tente cette expérience pour une réunion ultérieure.

8. Séance à huis clos et clôture de la réunion

Les membres du CSNAC tiennent une séance à huis clos avant la clôture de la réunion.

9. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CSNAC aura lieu le 16 décembre 2011, dans les bureaux de la CVMO à Toronto.

Bill McFetridge, président

Jacqui Kuypers, Secrétaire